



ELECTRICITE  
DE GUINÉE

**Direction Générale**

Conakry, le 20 février 2021

## **COMMUNIQUE**

La Direction Générale de l'EDG SA porte à la connaissance de la population et de l'ensemble de sa clientèle que suite à l'annonce du Gouvernement en date du 10 décembre 2020 et au communiqué conjoint des ministres du Budget et de l'Energie du 16 février 2021 mettant fin à la prise en charge des factures d'électricité au 31 décembre 2020, elle a procédé à l'application de cette mesure.

Pour rappel, la prise en charge totale des factures d'électricité pour les ménages vulnérables concernait les abonnés au tarif social qui englobe la tranche 1 et la tranche 2, conformément au plan de riposte COVID-19.

A cet effet, quelques abonnés verront leur facture de janvier 2021 élevée par rapport à leur facturation bimestrielle habituelle.

Cela s'explique par les raisons suivantes :

1. L'existence pour certains abonnés d'un solde antérieur au 31 mars 2020 (avant la prise en charge de la facture par l'Etat) ;
2. L'accumulation du non-paiement des consommations de la tranche 3 d'avril à décembre 2020 qui, conformément au plan de riposte Covid-19 devrait faire l'objet d'un report de paiement ;
3. L'existence d'un solde de facture de consommation (de septembre à décembre 2020) dont la tranche 1 et 2 sont prises en charge par l'Etat et donc ne sont pas à payer par les abonnés. Ce solde disparaîtra des prochaines factures dès la mise à jour du montant pris en charge par l'Etat ;
4. La facture fraîche de janvier 2021 qui est à la charge de l'abonné.

Par ailleurs, EDG signale également qu'elle a enregistré une forte augmentation de la consommation d'électricité pour l'ensemble des ménages pendant cette période de crise sanitaire.

---

**ELECTRICITE DE GUINEE - EDG**

Société Anonyme à Participation Publique RCCM N° : GCKRY/0715A/2003 - NIF : 693770885 - Capital Social : 261 119 478 000 GNF

Siège Social Immeuble EDG – Cité Chemin de Fer – BP : 1463 – Conakry – République de Guinée

Tél : 626 11 11 11 / 666 72 72 72 – E-mail : [infos@edg.com.gn](mailto:infos@edg.com.gn) - Site Web : [www.edg.com.gn](http://www.edg.com.gn)



ELECTRICITE  
DE GUINÉE

C'est le lieu pour la Direction Générale de l'EDG SA, de remercier Son Excellence Monsieur le Président de la République, Professeur Alpha CONDE et son Gouvernement pour tout le soutien et les efforts consentis qui ont permis une fourniture suffisante et régulière en électricité pendant neuf mois pour le bien-être des populations en cette période difficile.

En définitive, la Direction Générale de l'EDG SA invite tous les abonnés à s'acquitter de leur facture fraîche de janvier 2021 ainsi que leurs parts des factures impayées antérieures.

Elle exhorte les abonnés à se rendre dans leur agence la plus proche pour toute information ou à appeler aux numéros ci-dessous.

Contacts :

**Abdoulaye KONE, Directeur Commercial par intérim**

Tél. : 622 24 48 15

Email : [abdoulaye.kone@edg.com.gn](mailto:abdoulaye.kone@edg.com.gn)

**Naby M. CAMARA, Chef Département Communication**

Tél. : 624 36 52 52

Email : [naby-moussa.camara@edg.com.gn](mailto:naby-moussa.camara@edg.com.gn)

**Centre d'appel ALLÔ EDG**

Tél. : 626 11 11 11

---

**ELECTRICITE DE GUINEE - EDG**

Société Anonyme à Participation Publique RCCM N° : GCKRY/0715A/2003 - NIF : 693770885 - Capital Social : 261 119 478 000 GNF

Siège Social Immeuble EDG – Cité Chemin de Fer – BP : 1463 – Conakry – République de Guinée

Tél : 626 11 11 11 / 666 72 72 72 – E-mail : [infos@edg.com.gn](mailto:infos@edg.com.gn) - Site Web : [www.edg.com.gn](http://www.edg.com.gn)